

Le nom du collège de l'Abbaye

écrit par Tribune Le Peuple | 14 mars 2024

De par le monde francophone, même dans les pays les plus scrupuleux sur la laïcité, il existe des bières de l'Abbaye telle ou telle ! Personne n'y trouve à redire parce que l'origine du nom est antérieure aux lois sur la laïcité. Le département valaisan se trompe en voulant punir le collège de l'Abbaye de Saint-Maurice des crimes commis par quelques chanoines qui n'ont rien à faire avec le lycée. Laissons la justice faire son œuvre et pensons aux vies brisées par les abus sexuels. Mais pour le collège lui-même, la réaction a été vive dans la population face à une réforme menée au pas de charge par un département amateur de pressions et pressé d'en finir avant que le Grand Conseil ne s'empare du dossier.

L'appel des citoyens à **la réintégration** du Recteur à son poste a été entendu ainsi que celui de la possibilité des chanoines à continuer à enseigner. Le collège est donc reconnu : il est bien géré, il va bien, nul besoin d'une révolution intestinale. Le *dress code* voulu par le chef du département, forçant les prêtres à abandonner la soutane, est plutôt ridicule, alors qu'il ne bronche pas lorsque quelques élèves portent le foulard islamique.

Cependant **le changement de nom** a été décidé en opposition avec tous ceux, nombreux, qui *via* différents canaux démocratiques demandaient de le maintenir. On ne comprend pas pourquoi ce changement. Le motif de laïcité qui semble présider à cet effacement d'identité est de peu de poids. En effet, le collège de Brigue, laïc, porte le nom de « *Spiritus Sanctus* » sans que cela n'entache en aucune manière son aura.

Or le nom propre n'est jamais anodin ; il individualise

l'objet ou l'être qu'il désigne. Le nom propre est un coup de chapeau toponymique ! Bien sûr, le collège de l'Abbaye de Saint-Maurice s'est, dans son histoire, appelé un moment « Collège de Saint-Maurice ». Mais aujourd'hui que des affaires noircissent l'Abbaye, aujourd'hui que les regards sont braqués sur ce site, changer ce nom est plus que symbolique. Cette synchronisation joue en défaveur du collège. Encore une fois, on en ignore la clandestine raison.

Le charme des noms propres est de jouer avec des syllabes familières, que chacun connaît, que chacun alimente de son propre vécu. Il appartient à la langue intime. C'est la raison pour laquelle tant de personnes attachées à ce collège, tant de parents, tant d'étudiants, tant de personnalités valaisannes et romandes s'allient pour le garder. Il est de noms propres qui sont communs !

Bien sûr, la mode est à l'effacement. Tout comme jadis, on effaçait sur les photographies officielles de l'Union Soviétique le visage des dignitaires tombés en disgrâce, on veut gommer certains éléments qui sont tombés prétendument en discrédit. Mais dans les faits, nul discrédit n'entache le collège de l'Abbaye de Saint-Maurice. La preuve ? On y réintègre le Recteur, on y maintient l'aumônerie ainsi que les crucifix dans les salles de classes et les prêtres qui y enseignent.

Jean Romain